Le cri de la Fourmi

FÉVRIER 2017-1

Cfdt: SANTÉ SOCIAUX
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le CHU sous Tutelle?

Appel à la mobilisation!

Quand un Directeur Général n'a plus de pouvoir décisionnel !!!

Quand des directives sont imposées par l'ARS !!!

Quand la décision du COPERMO impose les 6 recommandations suivantes:

1- Le CHU doit approfondir les mesures d'économies de 10 Millions d'euros minimum.

2- L'établissement doit inscrire une démarche d'approfondissement de son plan de retour à l'équilibre dans un cadre mentorat Plan triennal de L'ANAP [1] en lien avec ARS [2].

3- L'établissement doit réaliser sans attendre des actions immédiates : une mise en adéquation des effectifs, arrêter toute création de postes et procéder prioritairement par un redéploiement.

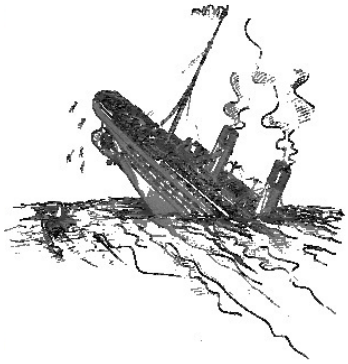

4- Une objectivité des surcoûts des tarifications des patients de Mayotte.

5- Revoir le projet de restructuration et d'extension du bâtiment central de St Pierre, élaboration d'une nouvelle feuille de route stratégique, rationalisation de l'offre de soins, une analyse capacitaire et une actualisation du schéma directeur.

6- Un resserrage et pilotage des travaux réalisés par L'ARS, un appui et réflexion sur le projet stratégie de l'établissement, une réorganisation des activités de l'adaptation capacitaire et le virage ambulatoire.

Hospitaliers, le CHU est en DANGER !

L'effort supplémentaire de 10 millions d'euros qui est demandé aux personnels

EST INACCEPTABLE

⇒ La fermeture de nos lits dans certains secteurs.

⇒ La suppression de postes par les non-renouvellement de contrats.

⇒ La dégradation et l'insécurité de ce plan de restrictions entraînent des répercussions graves sur la prise en charge de la population.

⇒ La souffrance qu'éprouve le personnel tous grades confondus de ne plus pouvoir être en adéquation avec les valeurs et les qualités humaines d'un agent de la fonction publique hospitalière.

Beaucoup de politiques se sont mobilisés pour la création du CHU de la Réunion «indispensable pour la prise en charge de la population» .

Où sont-ils maintenant quand il s'agit de défendre les emplois et la qualité des soins ?

La CFDT appelle à nouveau toutes les organisations syndicales, les hospitaliers, leur famille, les usagers, le corps médical à nous soutenir dans le cadre d'une mobilisation générale.

L'heure est grave et notre force sera effective que dans notre solidarité

Un préavis de grève national a déjà été déposé par la CFDT dans lequel nous y associerons nos revendications locales.

Tout le monde aujourd'hui va être concerné par l'impact de ces restrictions

1- ANAP: Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux.

2- ARS: Agence Régionale de Santé

3- IGAS: Inspection Générale des Affaires Sociales

Info flash

Rapport de l'IGAS [3]
Daté d'octobre 2016
Enfin connu grâce la pression des médecins sur le DG du CHU et de l'ARS

Naufrage en cascade tel est le constat de l'IGAS, un réquisitoire au vitriol pour ceux qui ont été ou qui sont aux commandes.

Quelques lignes de ce rapport:

Une FUSION non aboutie !!!

L'inertie de l'administration par rapport au projet de fusion. « La volonté de maintenir un statu quo sur les deux sites ».

⇒ Désaveu de la politique de l'ancienne Direction. NON SINCERITE des comptes présentés aux instances « Contradiction des données sur les bilans »

⇒ Projet médical sans axe de développement Nord & Sud.

Remise en cause :

⇒ Du principe de «non mobilité forcée des agents» acté dans le projet social.

⇒ De la localisation de la Direction Générale à Saint-Paul « éloignée des professionnels des établissements ».

⇒ Des travaux sur les deux sites « BP sur Saint-Pierre et BSC sur Saint-Denis.

⇒ De la permanence des soins: « Les lignes de permanence quotidienne constituent une structure hypertrophiée » (Gardes, astreintes)

⇒ De l'indexation sur « les primes, indemnités diverses, heures supplémentaires, congés bonifiés » (Investigations complémentaires en cours).

⇒ Du nombre de soignants par rapport au taux d'occupation des lits.

L'adhésion à la CFDT est libre et confidentielle.

En adhérant à la CFDT, je suis respecté, écouté, informé, défendu, invité à donner votre avis.

C'EST MON DROIT! En retour, je suis défendu.

Contact :

SYNDICAT Santé Sociaux CFDT Réunion

Tel : 0262 35 92 47

Tel : 0262 90 52 47

Email: com.cfdtsante.re@gmail.com

SYNDICAT SANTE SOCIAUX CFDT REUNION

Ne pas jeter sur la voie publique CFDT Santé Sociaux Réunion-Coordinateur Communication-Février 2017